



Association Immaculata

Association de parrainage  
d'enfants et d'aide humanitaire  
aux populations défavorisées

Chez Monsieur et Madame Bourvis  
2 avenue Sainte Anastasie  
92500 Rueil-Malmaison –  
Tél. : + 33 1 47 32 28 27

## Procès Verbal Assemblée Générale Ordinaire Lundi 30 mars 2015

Numéro d'enregistrement en préfecture des Hauts-de-Seine : n° 28028674. W922002953  
Numéro de SIRET : 512 802 885 00016.

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale ordinaire est ouverte par Madame Isabelle Bourvis, présidente sortante. Madame Christine Sainz se propose pour être la secrétaire de séance. Les RAPPORTS MORaux 2012, 2013 et 2014 sont présentés par Madame Isabelle Bourvis. Les RAPPORTS FINANCIERS 2012, 2013 et 2014 sont présentés par Mesdames Martine Desbrugères et Isabelle Bourvis.

Il est rappelé que la précédente AGO s'était tenue en date du 24 juin 2012, les statuts ne faisant pas obligation de tenir une assemblée par an.

Les projets 2015 sont présentés par Mme Isabelle Bourvis.

### Votes des résolutions :

Membres actifs de l'association : **76 membres** sont à jour de leur cotisation (article n° 9 des statuts)  
Membres présents : 14, votant par correspondance, par courriel, par internet ou par pouvoir : 42, soit 56 membres présents ou représentés. Le quorum est atteint pour siéger.

Sont également présents : Sœur Christabelle (secrétaire Générale CSST), Sœur Chris mère supérieure de la congrégation des CSST.

### Résolutions approuvées :

- **Résolutions 1-2-3** : approuvées à l'unanimité.  
Approbation des rapports moraux 2012, 2013, 2014
- **Résolutions 4-5-6** : approuvées à l'unanimité.  
Approbation des rapports financiers 2012, 2013, 2014
- **Résolutions 7-8-9** : approuvées à l'unanimité.  
Approbation des comptes 2012, 2013, 2014 et quitus au trésorier de sa gestion.
- **Résolution 10** : approuvée à l'unanimité.  
Autorisation d'utiliser le solde des cotisations d'années antérieures pour financer des actions humanitaires ou de parrainage
- **Résolution 11** : Election du nouveau conseil d'administration  
Mesdames Isabelle Bourvis (Présidente), Martine Desbrugères (Trésorière), Marie-Cécile Lemaure (membre de l'équipe dirigeante), Christine Sainz (Secrétaire Générale) et Blandine Cannac (Secrétaire Générale adjointe) ont été élues à l'unanimité.
- **Résolution 12** : approuvée à l'unanimité  
fixation du montant de l'adhésion annuelle à l'association : 12 euros par an pour les années 2014 et 2015.
- **Résolution 13** : approuvée à l'unanimité.  
Approbation de toutes les démarches administratives et bancaires faites par les membres du Bureau pour le fonctionnement de l'association en 2012, 2013, 2014 quitus au Bureau pour son action en en 2012, 2013, 2014.
- **Résolution 14** : approuvée à l'unanimité.  
Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 14 juin 2012
- **Résolution 15** : approuvée à l'unanimité.  
L'assemblée donne tous pouvoirs au porteur pour entreprendre les formalités administratives.

L'ordre du jour de cette assemblée ordinaire étant épuisé, la Présidente a levé la séance.

Fait à Rueil-Malmaison, le 31 mars 2015.

Isabelle Bourvis (Présidente de séance)

Christine Sainz (secrétaire de séance)

Courriel: [info@immaculata.fr](mailto:info@immaculata.fr) site internet : [www.immaculata.fr](http://www.immaculata.fr)